

63ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies
Sixième Commission

Déclaration au nom de l'Union Européenne sur les
mesures visant à éliminer le terrorisme international
(point 99)

**Intervention prononcée par M. Hubert Renié,
Premier Conseiller, Conseiller Juridique**

New York, 8 octobre 2008
(Vérifié au prononcé)

* * *

63th session of the United Nations General Assembly
Sixth Committee

Statement on behalf of the European Union on measures
to eliminate international terrorism
(item 99)

**Speech delivered by Mr. Hubert Renié,
First Counsellor, Legal Advisor**

New York, 8 October 2008

(Check against delivery)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union Européenne.

La Turquie, la Croatie^{*} et l'ancienne République yougoslave de Macédoine^{*}, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Islande, pays de l'AEEE membre de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie et l'Arménie se rallient à la présente déclaration

Comme le rappelle la Stratégie européenne de lutte contre le terrorisme, adoptée par le Conseil Européen le 16 décembre 2005, le terrorisme constitue l'une des plus graves menaces contre la sécurité des Etats et de leurs citoyens. Le terrorisme, sous toutes ses formes et en toutes circonstances, est criminel et injustifiable ; il ne peut se réclamer d'aucune culture ni d'aucune religion.

La lutte contre le terrorisme doit demeurer l'une des priorités de l'Organisation des Nations Unies, seule instance mondiale apte à conduire et coordonner cette lutte. A cet égard, l'Union européenne soutient fermement l'action des Nations Unies en la matière, ainsi que les actions antiterroristes déjà prises par des organisations régionales telles que le Conseil de l'Europe, l'OSCE et l'OTAN.

Nous appelons tous les Etats Membres à devenir parties à l'ensemble des conventions et protocoles antiterroristes des Nations Unies, qui forment le socle juridique des mesures internationales de lutte contre le terroriste. Nous souhaitons féliciter à ce sujet le Service de la prévention du terrorisme de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime de l'assistance technique qu'il a fournie aux Etats pour appuyer la mise en œuvre de ces conventions.

L'Union européenne soutient pleinement et activement les comités du Conseil de Sécurité créées par les résolutions 1267, 1373 et 1540, qui constituent le cœur de la réponse des Nations Unies au terrorisme. Nous appelons également les Etats membres à une mise en œuvre exhaustive de toutes les résolutions du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée générale en la matière.

La lutte contre le terrorisme implique également de fournir une aide adéquate aux victimes d'actes terroristes. Nous incitons tous les Etats Membres à adopter de telles mesures afin de réduire les conséquences dramatiques de ces actes criminels.

Nous nous félicitons du consensus qui a prévalu lors de la revue de la mise en œuvre de la Stratégie anti-terroriste mondiale des Nations Unies les 4 et 5 septembre 2008. La réaffirmation consensuelle de cette stratégie constitue un succès significatif, qui a montré la capacité des Etats membres de l'Assemblée Générale à parler d'une seule voix et de manière ferme et déterminée dans leur objectif commun de lutte contre le terrorisme. Nous renouvelons notre appel à la mise en œuvre de cette stratégie et des quatre piliers qui la composent, sur la base d'une approche intégrée et globale fermement ancrée dans la primauté du droit et impliquant tous les acteurs, y compris la société civile, le secteur privé et les organisations régionales et sous-régionales.

Nous rappelons que toutes les mesures de lutte contre le terrorisme doivent être prises dans le respect du droit international et notamment du droit international des droits de l'homme, du droit des réfugiés et du droit international humanitaire. Ce défi pour les démocraties que constitue le terrorisme ne doit jamais entraîner un renoncement aux valeurs qu'elles défendent.

Nous saluons également l'action importante menée par l'Equipe spéciale de la lutte contre le terrorisme, rappelée par le Secrétaire Général dans son rapport sur les « Activités des Nations Unies pour la mise en œuvre de la stratégie ». Cette Equipe doit désormais obtenir le soutien budgétaire et administratif nécessaire à la poursuite et

^{*} La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

au renforcement de ses actions de soutien à la mise en œuvre de la stratégie. L'Union européenne invite toutes les entités qui composent l'Equipe spéciale à s'engager pleinement dans ses activités à cette fin.

L'ensemble de ces progrès doivent inspirer les Etats Membres dans leurs négociations concernant la rédaction d'une Convention générale relative au terrorisme international, qui permettra de compléter de manière cohérente le dispositif international en la matière. En ce qui concerne la convocation d'une conférence internationale sur la lutte antiterroriste, nous estimons qu'elle ne devra être envisagée qu'après que nous soyons parvenus à un accord sur le projet de convention générale.

Le terrorisme se nourrit des préjugés et de l'ignorance que seule une culture du dialogue et de l'échange permettra de surmonter. L'Union Européenne poursuivra ses efforts visant à renforcer le dialogue et la compréhension mutuelle entre les cultures, qui doivent impliquer l'ensemble des acteurs – Etats, organisations régionales, société civile – et une diversité d'outils.

A ce titre, l'Union Européenne se félicite de la fondation de l'Union pour la Méditerranéenne qui constituera un cadre de dialogue durable entre les deux rives de la Méditerranée. Ainsi, le code de conduite euro-méditerranéen en matière de lutte contre le terrorisme, adopté en 2005, a montré la résolution des Etats membres du processus de Barcelone à renforcer leur coopération pour faire face à ce défi mondial. D'autres initiatives contribuent également à l'ouverture réciproque des sociétés, telles que l'Alliance des civilisations, le Dialogue interconfessionnel et les efforts faits dans ce domaine par l'UNESCO.

Mr Chairman,

I have the honour to speak on behalf of the European Union.

The Candidate Countries Turkey, Croatia^{*} and the former Yugoslav Republic of Macedonia^{*}, the Countries of the Stabilisation and Association Process and potential candidates Albania, Bosnia and Herzegovina, Montenegro, Serbia, and the EFTA country Iceland, member of the European Economic Area, as well as Ukraine, the Republic of Moldova and Armenia align themselves with this declaration.

As stated in the European Counter-Terrorism Strategy adopted by the European Council on 16 December 2005, terrorism is one of the most serious threats against the security of States and their citizens. Terrorism in all its forms and in all circumstances, is criminal and unjustifiable, and cannot claim to represent any culture or religion.

Fighting terrorism must remain a priority for the United Nations, the only world body qualified to lead and coordinate this struggle. In this regard, the European Union strongly supports the work of the United Nations in this domain, as well as the counterterrorism actions already taken by regional organisations such as the Council of Europe, OSCE and NATO.

We call upon all Member States to become parties to all United Nations counter-terrorism conventions and protocols, which form the legal basis for international efforts to fight terrorism. We would like to commend the Terrorism Prevention Branch of the United Nations Office on Drugs and Crime for the technical assistance it provided to States to support the implementation of these conventions.

The European Union fully and actively supports the Security Council Committees established by Resolutions 1267, 1373 and 1540, which are at the core of the United Nations' response to terrorism. We also call upon Member States to fully implement all Security Council and General Assembly resolutions on the issue.

The fight against terrorism also implies to provide a proper support for the victims of terrorists attacks. We urge all Member States to adopt such measures in order to reduce the dramatic consequences of such criminal acts.

We welcome the consensus that prevailed during the implementation review of the UN Global Counter-Terrorism Strategy on 4 and 5 September 2008. The consensual reaffirmation of this strategy represents a significant success, which showed the ability of Member States of the General Assembly to speak firmly, jointly and resolutely about their common objective of fighting terrorism. We renew our call for the implementation of this strategy and the four pillars that comprise it, on the basis of a global and integrated approach firmly rooted in the rule of law and involving all relevant actors, including civil society and the private sector as well as regional and subregional organisations.

We recall that all measures against terrorism must be taken in compliance with international law including international human rights law, international refugee law and international humanitarian law. In the face of the challenge of terrorism, democracies should never compromise their values.

We also welcome the important work of the Counter-Terrorism Implementation Task Force, recalled by the Secretary General in his report on "Activities of the United Nations for the implementation of the strategy." The CTITF must now be provided with the budgetary and administrative support necessary to continue strengthening its work on strategy implementation. The European Union urges all entities that make up the Task Force to engage fully in its activities to this end.

All this progress should inspire Member States in their negotiations aimed at drafting a comprehensive convention on international terrorism, which will coherently supplement the international body of law. As

* Croatia and the former Yugoslav Republic of Macedonia continue to be part of the Stabilisation and Association Process

regards convening an international conference on combating terrorism, we believe this should be considered only after we have reached an agreement on the comprehensive draft convention.

Terrorism feeds on the prejudice and ignorance that only a culture of dialogue and exchange will overcome. The European Union will continue its efforts to strengthen dialogue and mutual understanding between cultures, which must involve all actors - States, regional organizations, civil society and a wide array of tools.

In this respect, the European Union welcomes the founding of the Union for the Mediterranean which will provide a sustainable framework for dialogue from shore to shore of the Mediterranean. Thus, the Euro-Mediterranean code of conduct on the fight against terrorism, adopted in 2005, showed the resolve of Member States of the Barcelona Process to strengthen their cooperation to tackle this global challenge. Other initiatives also contribute to the mutual opening of societies such as the Alliance of Civilizations, the Interfaith Dialogue and efforts in this area by UNESCO.